Document généré le 25 avr. 2024 05:33

Québec français

Du cinéma allemand au cinéma québécois

Paul Warren

Numéro 82, été 1991

URI : https://id.erudit.org/iderudit/44906ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Warren, P. (1991). Du cinéma allemand au cinéma québécois. *Québec français*, (82), 94–95.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1991

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

CINÉMA

Paul WARREN

Du cinéma allemand au cinéma québécois

Un livre étonnant que ce *Cinéma de l'imaginaire québécois*[1]... Est-ce possible, se dit-on tout au long du texte de Weinmann, que ce «pauvre» cinéma québécois, si mal aimé de son public comme le répètent ses essayistes depuis toujours, puisse ainsi porter à même ses images et ses sons la totalité du Québec ?

Heinz Weinmann, un Allemand venu s'installer au Québec il y a vingt ans, nous révélerait la richesse enfouie dans notre 7e art national. Comme Montesquieu a fait découvrir aux Anglais le génie de leur système politique. Comme Tocqueville et Bazin ont fait découvrir aux Américains l'un la signification de leurs comportements sociaux, l'autre la puissance mythique de leur cinéma western. Eh bien, c'est à peu près ça. À quelques bémols près.

À la vérité, ce n'est pas tout à fait aux grands décodeurs français que je pensais en lisant l'ouvrage de Weinmann, bien qu'ils viennent naturellement à l'esprit dès qu'il s'agit, comme c'est le cas, d'un essai d'analyse portant sur un corpus dont la spécificité ethnique et culturelle n'est pas au départ celle de son auteur. C'est le *De Caligari à Hitler* du sociologue, historien et psychanaliste allemand Siegfried Kracauer qui s'est imposé à moi à la lecture du *Cinéma de l'imaginaire québécois*.

Il est évident que Weinmann oblige tous ses lecteurs à recevoir son texte comme un ouvrage germanique : les mots en langue allemande, qu'il tient mordicus à ajouter comme équivalents de certains mots francais de sa phrase, ne trompent personne, car l'on comprend facilement qu'ils ne sont pas placés là par simple souci didactique, à la manière des mots latins ou grecs qui pullulent dans le texte et qui nous donnent comme à de bons élèves la racine de notre langue, mais bien comme la référence culturelle spécifique de l'auteur. Il n'est pas moins évident, pour le lecteur attentif qui connaît les analystes allemands des œuvres populaires, que Weinmann qui, soit dit en passant, a titré son premier livre, *Du Canada au Québec* (Montréal, l'Hexagone, 1987), a quelque chose à voir avec l'auteur de *De Caligari à Hitler*.

L'on retrouve dans le *Cinéma de l'imaginaire québécois*, grosso modo, les mêmes qualités que dans *De Caligari à Hitler* : un sens affiné de la critique, un maniement judicieux de la maïeutique, un intérêt passionné pour la recherche des valeurs culturelles et ethniques enfouies dans l'œuvre et, par-dessus tout, une conviction aussi forte chez les deux auteurs que le cinéma est un remarquable reflet de la réalité d'un pays. À ce propos, sans qu'il le dise, Weinmann semble faire sienne la théorie que Kracauer explique clairement avant d'entreprendre l'analyse du filmique de l'époque de Weimar, à savoir que le cinéma, parce qu'il s'adresse à la multitude anonyme et qu'il exige pour sa mise en forme la collaboration d'un nombre considérable d'individus issus de toutes les sphères du tissu social d'une communauté donnée, de tous les arts est le plus représentif. Ce qui permet à l'auteur de *De Caligari à Hitler* de se dire, au départ de sa recherche, qu'il a toutes les chances du monde de découvrir sous l'anecdote linéaire des films expressionnistes qui ont précédé la venue de Hitler une histoire secrète où s'agitent les dispositions internes qui vont entraîner inexorablement le peuple allemand vers sa destinée. Winmann ne voit pas le cinéma québécois autrement : il n'a qu'à l'examiner à la loupe pour voir apparaître l'histoire secrète et profondément refoulée du peuple canadien-français.

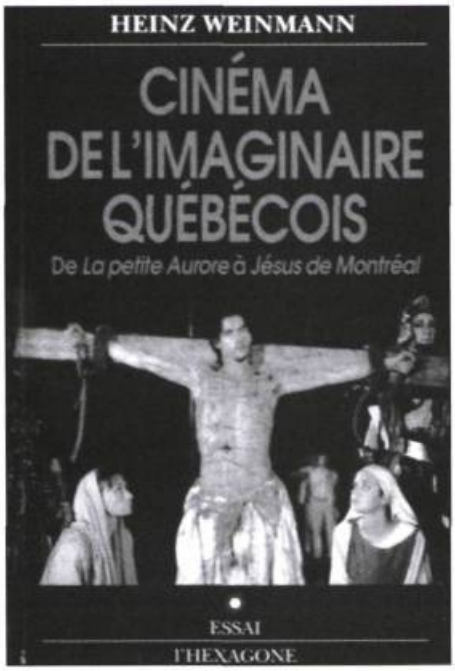

L'on retrouve également dans *Cinéma de l'imaginaire québécois* les même défauts, à peu de chose près, que dans *De Caligari à Hitler* : l'analyse du contenu des films au détriment de la forme et des structures cinématographiques (l'analyse formelle est si peu présente chez Weinmann qu'il aurait pu produire le même ouvrage en n'ayant sous la main que les seuls scénarios des films de son corpus), la tendance à voir partout dans le filmique du symbole et du symbole qui renvoie toujours exactement à l'idiosyncrasie particulière de la culture sous-jacente à l'œuvre, la manie qui s'est fait jour dans les ciné-clubs des années cinquante d'utiliser le film comme un tremplin à élucubrations philosophiques et à propos érudits. Il y a dans les deux œuvres une ambiguïté qui s'installe au fil des pages et dont il est difficile de savoir si elle est entretenue : on ne sait plus trop si c'est l'Allemagne ou le Québec qui sont culturellement et psychanalitiquement décodés à même des exemples cinématographiques, ou bien si c'est le cinéma allemand ou québécois qui est systématiquement décodé et qui en arrive à révéler la culture et le psychisme des Allemands et des Québécois. Autrement dit, on se demande jusqu'à quel point on a affaire à du signifié culturel, par ailleurs déjà bien maîtrisé par les auteurs, qui serait appliqué/projeté sur du signifiant filmique. Le simple fait que les deux auteurs travaillent sur le contenu des films, sur l'instance narrative sécrétée par

les personnages, plutôt que sur les *patterns* ou les structures de l'expression cinématographique donne à leur ouvrage une orientation impressionniste qui en évacue, jusqu'à un certain point, la rigueur scientifique et partant la valeur objective.

Jusqu'à un certain point, car *le Cinéma de l'imaginaire québécois*, en dépit de ses lacunes, demeure un livre remarquable. Et ce n'est pas lui faire un mince honneur que de le comparer à *De Caligari à Hitler*. En effet, cet ouvrage de Kracauer, malgré toutes les critiques qu'il a subies depuis plus de quarante ans, demeure une œuvre maîtresse dans l'histoire des essais sur le cinéma. Entendons-nous bien, le livre de Weinmann est remarquable dans sa première partie seulement, celle qui s'arrête avec l'analyse du *Déclin de l'empire américain*.

La deuxième partie qui contient les deux chapitres sur *Jésus de Montréal* est, à mon avis, de trop. Elle me paraît du remplissage, comme si l'auteur avait manqué de matériel pour produire un livre substantiel selon les normes de l'édition sérieuse. Elle n'apporte rien de nouveau à la thèse élaborée dans la première partie. Pire, elle piège l'auteur en révélant au grand jour une tendance désagréable mais qui ne se manifestait qu'en filigrane et de manière digressive dans la première partie, à savoir l'utilisation du cinéma pour nous refiler de l'érudition. Weinmann utilise le dernier en date des films de Denys Arcand pour se livrer à une exégèse à la Léon Dufour des Évangiles et pour nous dire, dans un style prêchi-prêcha, qu'il a lu pour nous l'ouvrage polémique de Gérald Messadié.

Cela étant dit, les 171 pages qui constituent la première partie du *Cinéma de l'imaginaire* québécois sont intelligentes et fines, pleines de significations multiples et de réflexions profondes sur notre cinéma québécois. ●

1 *Le cinéma de l'imaginaire québécois*, Montréal, l'Hexagone, 1990, 270 p.

LANGUE

Gilles BIBEAU

L'enseignement précoce de l'anglais

La question de l'enseignement de l'anglais dans les écoles françaises du Québec est revenue dans nos discussions principalement à la suite de deux décisions récentes:a) une décision de la CECM (Commission des écoles catholiques de Montréal) visant à commencer l'enseignement de l'anglais au début du premier cycle du primaire (1re et 3e années) dans quelques-unes de ses écoles; b) la décision de la Cour Suprême du Canada confirmant l'autorité du Québec à fixer le moment où l'enseignement de l'anglais peut commencer à l'école, décision qui a eu pour effet de mettre en cause une pratique illégale de la CEPGM (Commission des Écoles progestantes du grand Montréal) de commencer l'enseignement de l'anglais en première année dans plusieurs de ses écoles françaises.

Ces deux décisions ont relancé un débat vieux de plusieurs décennies. Il serait peut-être utile d'exprimer, à cette occasion, le point de vue des sciences de l'éducation qui, en l'occurrence, cherchent à connaître ou à comprendre l'enseignement et l'apprentissage des langues secondes de même que les facteurs qui interviennent et qui en favorisent ou en défavorisent l'apprentissage. Cet état de la question est peut-être d'autant plus utile que, d'un côté, les pressions des parents québécois sur les écoles augmentent chaque année et que, d'un autre côté, les spécialistes à travers le monde sont à peu près d'accord sur un bon nombre de conclusions. Disons tout de suite qu'il ne s'agit pas de conclusions politiques ou sociales mais bien de conclusions psychopédagogiques et didactiques. De telles conclusions peuvent toutefois aider un gouvernement, un ministre, ou une commission scolaire à prendre des décisions d'ordre social ou politique.

Personne ne doute, évidemment, de l'intérêt, de la nécessité même d'enseigner l'anglais dans les écoles québécoises et d'essayer d'atteindre des objectifs linguistiques de langue seconde avant que les enfants ne sortent de l'école. Sans doute y aurait-il des distinctions à faire dans les objectifs entre, par exemple, savoir lire, pouvoir comprendre la langue orale, savoir parler, savoir écrire, mais il n'existe pas à ma connaissance de pays industrialisés qui ne mettent à leur programme éducatif l'enseignement et l'apprentissage d'une langue seconde ou étrangère.

Le choix que tous ces pays ont à faire est celui du moment où il est préférable de commencer cet apprentissage si on veut atteindre les objectifs dans les meilleures conditions possibles. D'autres questions sont également pertinentes pour les écoles, comme le temps total qu'il faut pour atteindre les objectifs, la question du régime pédagogique, celle des conditions d'enseignement, le nombre d'élèves par classe, la méthode à utiliser, le type de formation professionnelle des enseignants, etc.

Je voudrais donner ici le point de vue des sciences de l'éducation en ce qui concerne le moment auquel il est préférable de commencer cet enseignement. Je dirai ensuite quelques mots sur le temps qu'il faut consacrer à cet enseignement et sur un régime pédagogique prometteur.

À quel moment commencer l'enseignement de l'anglais ?

Dans la tradition, l'enseignement des langues secondes se faisait, sauf exception rare, au secondaire. Depuis l'avènement des communications et des voyages, depuis la libéralisation et la démocratisation